ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPAGNE D'APPEL A PROJETS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2020-2021

Comme chaque année scolaire, la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle lance plusieurs appels à projets dans des domaines artistiques et culturels variés pour des projets interdisciplinaires.

A partir de cette année, le dépôt des projets devra, **obligatoirement**, s'effectuer en recourant à l'application ADAGE, Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle (application accessible par la portail ARENA). Il s'agit d'un outil national et d'une demande mise en place dans le cadre de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

La campagne 2020-2021 regroupe plusieurs appels à projets que vous pourrez consulter à l'adresse suivante https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/appels-projets. Les établissements qui souhaitent déposer un projet pourront le faire jusqu'au **16 octobre 2020**.

Pour vous permettre d'avoir une vision plus précise de la procédure dans sa nouvelle forme et de la manière dont les projets sont à saisir dans ADAGE, nous vous recommandons la lecture des trois documents :

- « Campagne d'appel à projets d'éducation artistique et culturelle 2020-2021 »
- Adage pas-à-pas – 1er degré
- Adage pas à pas – 2nd degré

Une commission d'expertise des projets se tiendra à l'issue de la clôture de la campagne. Vous serez informé des suites données par le biais d'ADAGE.

A terme, l'ensemble des actions d'EAC devront être recensées dans l'application par l'onglet « recenser ». Cette démarche vous permettra de mettre en forme le volet culturel du projet d'établissement ou projet d'école.

Nous attirons votre attention sur l'étape 5 pour le 2nd degré. Les ateliers scientifiques et techniques ont fait l'objet d'une campagne spécifique en mai 2020. Aucun projet AST ne peut désormais être déposé.

CAMPAGNE D'APPEL A PROJET 2020-2021

ADAGE – **A**pplication **D**édiée **A** la **G**énéralisation de l'**E**ducation artistique et culturelle

ADAGE est une application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Initiative conjointe des ministères de la culture et de l'éducation nationale, elle doit permettre que toujours plus d'élèves puissent accéder à des projets d'EAC de qualité.

Cet outil est mis la disposition de tous les acteurs de l'EAC. Destiné à améliorer la communication sur les projets, dispositifs d'EAC, l'accès aux ressources et aux partenaires. Il doit également permettre aux écoles et aux établissements scolaires de faire connaître leurs projets culturels et actions menées au titre de l'EAC. Facilitant la gestion des actions éducatives, il favorisera le pilotage territorial et contribuera ainsi à soutenir la dynamique de l'EAC.

Cette application permet de :

- Répondre à des appels à projet nationaux, académiques, départementaux ;
- Recenser l'ensemble des actions et projets menés, dans l'établissement, en éducation artistique et culturelle et générer le volet culturel du projet d'école ou d'établissement ;
- S'informer, sorte de base de données, sur des ressources de l'éducation artistique et culturelle ;
- Contribuer aux dynamiques territoriales et à la valorisation du travail mené par les équipes et les partenaires artistiques et culturels.

L'application est accessible par le portail d'application **ARENA.**

L'utilisateur doit :

- S'authentifier grâce à son UID (identifiant de messagerie) et son mot de passe
- Choisir le domaine « Scolarité du 1er degré » ou « Scolarité du 2nd degré »
- Cliquer sur « ADAGE – Application Dédiée A la Généralisation de l'EAC ». Pour le 2nd degré, cliquer sur « Application dédiée aux parcours éducatifs » puis « ADAGE – Application Dédiée A la Généralisation de l'EAC
-

Remarque : La saisie des projets n'est accessible qu'aux profils directeur d'école et chef d'établissement pendant la période d'ouverture de la campagne. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement ont accès à la gestion des rédacteurs de projets pour créer des utilisateurs et leur donner le profil « rédacteur de projet « (voir « Projet ADAGE- Guide établissement » - chapitre 6).

Nous conseillons aux chefs d'établissement du second degré de déléguer les droits au(s) référent(s), culture de l'établissement. Les rédacteurs de projets ont quasiment les mêmes droits mais n'ont pas le droit de créer d'autres utilisateurs ni, pour le 2nd degré, de saisir et modifier « l'avis du chef d'établissement ».

CAMPAGNE D'APPEL A PROJET 2020-2021

Afin de répondre à la campagne et « monter son projet », nous vous invitons à prendre connaissance des notes de cadrage pour chacun des projets

https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/appels-projets

Titre à saisir	Appel à projet sollicité	Niveau(x)	Date limite dépôt	Financement DAAC
DAAC - E - CONTEURS	e-conteurs de sciences	Collège Lycées	16/10/20	Non
DAAC – ILLUSTRER - SCIENCE	Illustrer la science	Cycle 3 Collège Lycées EREA	16/10/20	Non
DAAC- PRIX – JEUNES - POETES	Prix des jeunes poètes	Ecole Collège Lycées	16/10/20	Non
DAAC - MURAILLES-VERTES	Murailles vertes – Africa 2020	Collège	16/10/20	Non
DAAC – PARTAGE - PAYSAGE	Partage ton paysage	Cycle 3 Collège Lycées	16/10/20	Non
DAAC - ANLP	A Nous le Patrimoine	Cycle 3 Collège Lycées	16/10/20	Oui
DAAC - LIRENSEMBLE	LirEnsemble	Cycle 3 Collège Lycée	16/10/20	Oui
DAAC – SI-ON-CHANTAIT	Et si on chantait	Cycle 3 Collège	16/10/20	Oui

Le financement des appels à projets *A Nous Le Patrimoine*, *LirEnsemble*, *Et si on chantait* est soumis à des budgets non connus à ce jour par la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle.

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPAGNE PROJETS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
1ER DEGRE

Vous trouverez ci-dessous les éléments qui vous sont demandés lors du dépôt de votre ou vos projets. Les éléments en rouge sont obligatoires car bloquant tout enregistrement.

Lors de la connexion à l'application, l'utilisateur est authentifié et redirigé vers la page d'accueil. En bas de cette page, vous trouverez la campagne d'appel à projets en cours. Un clic sur la pastille verte « ouverte » permet d'accéder à la saisie du ou des projets pour cette campagne. Des ressources sont accessibles par un clic sur « documents d'accompagnement ».

Etape 1 : L'école – données générales

*Remarque : Les informations saisies dans cette étape sont valables pour tous les projets de la campagne en cours. Toutefois, l'étape sera tout de même à **enregistrer** pour chaque projet.*

Informations à renseigner :

- L'école/établissement est-elle/il labellisé : OUI/NON

Etape 2 : Le projet – données générales

Remarque : Pour pouvoir enregistrer, il faut saisir a minima le titre, la description et au moins 1 domaine artistique et culturel

Informations à renseigner :

- Titre du projet : se référer au tableau ci-dessous

Remarque : **Mettre impérativement** l'un des acronymes suivants avant le titre du projet

TITRE A SAISIR	APPEL A PROJETS SOLLICITE
DAAC – ILLUSTRER - SCIENCE	Illustrer la science
DAAC- PRIX – JEUNES - POETES	Prix des jeunes poètes
DAAC – PARTAGE - PAYSAGE	Partage ton paysage
DAAC - ANLP	A Nous le Patrimoine
DAAC - LIRENSEMBLE	LirEnsemble
DAAC – SI-ON-CHANTAIT	Et si on chantait

- **Description** (saisie libre : 700 signes maximum)
- **Domaines artistiques et culturels** (sélection d'un ou deux domaines artistique et culturel) **:**

☐ Architecture
☐ Arts du cirque et de la rue
☐ Arts numériques
☐ Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués
☐ Bande dessinée
☐ Cinéma, audiovisuel
☐ Culture scientifique, technique et industrielle
☐ Danse
☐ Design
☐ Développement durable
☐ Gastronomie et arts du goût
☐ Média et information
☐ Musique
☐ Patrimoine et archéologie
☐ Photographie
☐ Théâtre, expression dramatique, marionnettes
☐ Univers du livre, de la lecture et des écritures

- **Partenaire(s) artistique(s) et/ou culturel(s)** (saisie intuitive des partenaires s'ils ont été référencés dans ADAGE)

Partenaire 1 : Nom, prénom, courriel, site internet, adresse, numéro de téléphone
Partenaire 2 : …

- **Autre(s) partenaire(s)** (saisie libre si les partenaires ne sont pas référencés)
- **Articulation avec un projet du 1er degré** : OUI/NON
  Si OUI : établissement(s) 1er degré associé(s) (saisie intuitive)
- **Etablissement(s) du 2nd degré associé(s)** (saisie intuitive)

Etape 3 : Les participants

Remarque : lors de la saisie des classes, si la ou les classes voulues ne sont pas dans la liste, il est possible de les créer en activant le bouton « créer une classe ».

Informations à renseigner :

- **Professeur coordonnateur du projet** (saisie intuitive)
- **Classe(s) engagée(s)** (indiquer : niveau, nombre élèves et enseignant(s) responsable(s) du groupe)
- **Intervenant(s)** (artistes, scientifiques, chercheurs ; artisans des métiers d'art… Préciser pour chacun : nom, prénom, courriel, compagnie ou structure, n°de SIRET, site internet…)
- **Formation des enseignants** (Certifications complémentaires et formations suivies utilises à la réalisation du projet : lister les enseignants, leurs formations/certifications ainsi que l'année associée)
- **Besoins de formation** (formuler un souhait de formation ou d'accompagnement)

Etape 4 : Le contenu du projet

Les informations à renseigner dans cette étape sont en saisie libre, sans limitation de nombre de caractères. Elles permettront à la commission de cerner votre projet. **Merci de renseigner avec une attention toute particulière les informations attendues.**

- **Connaître** (*préciser les contenus disciplinaires, les champs de connaissances complémentaires abordés et leur articulation dans le cadre du projet déposé). Vous pouvez vous appuyer sur le référentiel du 7 juillet 2015)*
- **Pratiquer** (*décrire les temps de pratiques artistiques et/ou scientifiques. Expliciter l'articulation entre la pratique et les connaissances)*
- **Rencontrer** (*Préciser les rencontres, directes ou indirectes avec des œuvres artistiques, des objets patrimoniaux, des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture… avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion…)*
- **Restitutions envisagées**
- **Etapes prévisionnelles du projet**

Etape 5 : Le budget prévisionnel

Remarque : Les comptes doivent être à l'équilibre pour pouvoir enregistrer cette étape. Les prix sont en TTC.

DEPENSES		RECETTES	
Intervention(s) de professionnel(s) Nombre d'heures x tarif horaire _____ x 50 € /heure =	€	**Participation de l'école**	€
		Subvention demandées aux collectivités locales	
Sorties	€		€
		Autres apports	
Frais de fonctionnement	€		€
Frais de déplacement	€	**Demande à l'appel à projets « *Reste à financer* » (si la note de cadrage précise qu'un financement sera apporté par la DAAC)**	€
TOTAL :	€	**TOTAL :**	€

PROJET COMPLETE

- ***Une fois toutes les étapes validées (par leur enregistrement), le projet est complété. Son statut est « Demande complétée ».***
- ***Le projet reste modifiable et supprimable jusqu'à la fermeture de la campagne.***
- ***Il peut être exporté en PDF.***
- ***Tous les projets saisis restent accessibles en consultation et toujours exportables au format PDF dans la limite de l'année en cours +5 ans***

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPAGNE PROJETS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
2ND DEGRE

Vous trouverez ci-dessous les éléments qui vous sont demandés lors du dépôt de votre ou vos projets. Les éléments en rouge sont obligatoires car bloquant tout enregistrement.

Lors de la connexion à l'application, l'utilisateur est authentifié et redirigé vers la page d'accueil. En bas de cette page, vous trouverez la campagne d'appel à projets en cours. Un clic sur la pastille verte « ouverte » permet d'accéder à la saisie du ou des projets pour cette campagne. Des ressources sont accessibles par un clic sur « documents d'accompagnement ».

Etape 1 : L'établissement - données générales

*Remarque : Les informations saisies dans cette étape sont valables pour tous les projets de la campagne en cours. Toutefois, l'étape sera tout de même à **enregistrer** pour chaque projet.*

Informations à renseigner :

- L'école/établissement est-elle/il labellisé (Label E3D) : OUI/NON
- Identification du professeur référent culture (saisie intuitive)

Etape 2 : Le projet – données générales

Remarque : Pour pouvoir enregistrer, il faut saisir a minima le titre, la description et au moins 1 domaine artistique et culturel

Informations à renseigner :

- Titre du projet : se référer au tableau ci-dessous

Remarque : **Mettre impérativement** l'un des acronymes suivants avant le titre du projet

TITRE A SAISIR	APPEL A PROJETS SOLLICITE
DAAC - E - CONTEURS	e-conteurs de sciences
DAAC – ILLUSTRER - SCIENCE	Illustrer la science
DAAC- PRIX – JEUNES - POETES	Prix des jeunes poètes
DAAC - MURAILLES-VERTES	Murailles vertes – Africa 2020
DAAC – PARTAGE - PAYSAGE	Partage ton paysage
DAAC - ANLP	A Nous le Patrimoine
DAAC - LIRENSEMBLE	LirEnsemble
DAAC – SI-ON-CHANTAIT	Et si on chantait

- **Description** (saisie libre : 700 signes maximum)

- **Domaines artistiques et culturels** (sélection d'un ou deux domaines artistique et culturel) :

☐ Architecture
☐ Arts du cirque et de la rue
☐ Arts numériques
☐ Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués
☐ Bande dessinée
☐ Cinéma, audiovisuel
☐ Culture scientifique, technique et industrielle
☐ Danse
☐ Design
☐ Développement durable
☐ Gastronomie et arts du goût
☐ Média et information
☐ Musique
☐ Patrimoine et archéologie
☐ Photographie
☐ Théâtre, expression dramatique, marionnettes
☐ Univers du livre, de la lecture et des écritures

- **Partenaire(s) artistique(s) et/ou culturel(s)** (saisie intuitive des partenaires s'ils ont été référencés dans ADAGE)

Partenaire 1 : Nom, prénom, courriel, site internet, adresse, numéro de téléphone
Partenaire 2 : …

- **Autre(s) partenaire(s)** (saisie libre si les partenaires ne sont pas référencés)

- **Articulation avec un projet du 1er degré** : OUI/NON
  Si OUI : établissement(s) 1er degré associé(s) (saisie intuitive)

- **Etablissement(s) du 2nd degré associé(s)** (saisie intuitive)

Etape 3 : Les participants

Remarque : lors de la saisie des classes, si la ou les classes voulues ne sont pas dans la liste, il est possible de les créer en activant le bouton « créer une classe ».

Informations à renseigner :

- **Professeur coordonnateur du projet** (saisie intuitive)

- **Classe(s) engagée(s)** (indiquer : niveau, nombre élèves et enseignant(s) responsable(s) du groupe)

- **Intervenant(s)** (artistes, scientifiques, chercheurs ; artisans des métiers d'art… Préciser pour chacun : nom, prénom, courriel, compagnie ou structure, n°de SIRET, site internet…)

- **Formation des enseignants** (Certifications complémentaires et formations suivies utilises à la réalisation du projet : lister les enseignants, leurs formations/certifications ainsi que l'année associée)

- **Besoins de formation** (formuler un souhait de formation ou d'accompagnement)

Etape 4 : Le contenu du projet

Les informations à renseigner dans cette étape sont en saisie libre, sans limitation de nombre de caractères. Elles permettront à la commission de cerner votre projet. **Merci de renseigner avec une attention toute particulière les informations attendues.**

- **Connaître** (*préciser les contenus disciplinaires, les champs de connaissances complémentaires abordés et leur articulation dans le cadre du projet déposé). Vous pouvez vous appuyer sur le référentiel du 7 juillet 2015)*
- **Pratiquer** (*décrire les temps de pratiques artistiques et/ou scientifiques. Expliciter l'articulation entre la pratique et les connaissances)*
- **Rencontrer** (*Préciser les rencontres, directes ou indirectes avec des œuvres artistiques, des objets patrimoniaux, des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture… avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion…)*
- **Articulation EPI ou AP** (menu déroulant)
- **Restitutions envisagées**
- **Etapes prévisionnelles du projet**

Etape 5 : L'atelier

Remarque : à ne pas compléter cette année. Les ateliers scientifiques ont fait l'objet d'une campagne spécifique en mars 2020.
Cliquez, cependant, sur le bouton « Enregistrer » pour valider cette étape et passer à la suivante.

Etape 6 : Le budget prévisionnel

Remarque : Les comptes doivent être à l'équilibre pour pouvoir enregistrer cette étape. Les prix sont en TTC.

DEPENSES		RECETTES	
Intervention(s) de professionnel(s) Nombre d'heures x tarif horaire _____ x 50 € /heure =	€	**Participation de l'école**	€
		Subvention demandées aux collectivités locales	€
Sorties	€	**Autres apports**	€
Frais de fonctionnement	€		
Frais de déplacement	€	**Demande à l'appel à projets** *Reste à financer* **» (si la note de cadrage précise qu'un financement sera apporté par la DAAC))**	€
TOTAL :	€	**TOTAL :**	€

PROJET COMPLETE

- ***Une fois toutes les étapes validées (par leur enregistrement), le projet est complété. Son statut est « Demande complétée ».***
- ***Le projet reste modifiable et supprimable jusqu'à la fermeture de la campagne.***
- ***Il peut être exporté en PDF.***
- ***Tous les projets saisis restent accessibles en consultation et toujours exportables au format PDF dans la limite de l'année en cours +5 ans***

Avis du chef d'établissement

Remarque : Cette saisie n'est accessible qu'au chef d'établissement, pas au profil « rédacteur de projets ».

IMPORTANT

Le chef d'établissement saisit son avis sur le ou les projets déposés pour son établissement pour la campagne en cours. Pour cela, cliquer sur le bouton **« Editer »** du bloc **« Avis du chef d'établissement ».** Saisir l'avis et cliquer sur le bouton **« enregistrer »**.